

III – Ordre du jour de l'AG extraordinaire du 24 mai ou 4 juillet 2023

Préambule : Vérification du quorum à atteindre pour permettre à l'AG extraordinaire de délibérer

I / Conclusions de l'étude menée en 2021-2022

II/ Présentation du projet de modification des statuts

III/ Présentation du projet de règlement intérieur